

Exploitation lycée Th 3 Axe 1 Jalon 2 Les mémoires de la guerre d'Algérie

Éduscol : Les élèves doivent donc comprendre que la guerre d'Algérie est une guerre civile particulièrement complexe. Elle est en effet guerre à la fois **franco-algérienne, algéro-algérienne et franco-française**, le tout intervenant dans un **contexte mondial de la décolonisation**. Ce conflit laisse des traces profondes et des mémoires diverses et antagonistes. Pour les **Algériens indépendantistes**, il s'agit d'une mémoire victorieuse et fondatrice tandis que pour les **Européens d'Algérie, les communautés juives et les harkis**, c'est le drame d'un pays définitivement perdu. Pour **l'armée française**, c'est le souvenir de la défaite qui prévaut même si cette guerre a souvent été incomprise par bon nombre d'appelés du contingent, constat que l'on pourrait élargir à une part importante de la population française. À ces mémoires s'ajoutent les **mémoires « officielles » des deux gouvernements**, aux fonctionnements et aux objectifs très différents.

...l'objectif de ce jalon est de montrer comment les évolutions de ces mémoires et leurs relations expriment à la fois les transformations politiques et sociales des deux pays mais aussi, plus largement, l'affirmation, depuis les années **1960-1970, du poids des mémoires dans les sociétés et dans le débat politique**.

Plan de la séquence Th 3 Axe 1 Jalon 2 Les mémoires de la guerre d'Algérie

Pb. : Pourquoi les mémoires de la guerre d'Algérie ont-elles fait débat en France ?

Introduction – La République française en Algérie ?

Présentation depuis la conquête de 1833, une colonisation de peuplement mais un statut différent pour les musulmans et les européens.

Documents d'appui par ex. manuel Belin p. 210, chronologie, biographies, vocabulaire, carte. Travail maison avec consignes sur document 1, 2

1-Document sur l'alphabétisation CADN Madrid 396 PO F 1020 et éclairage EHNE

2-Programme gouvernemental – Mesures de pacification et réformes en Algérie, 8 et 9 mars 1956, Mollet, Lacoste – CADN Madrid 396 PO F 1020

1/ L'opinion internationale face à la crise algérienne : une mémoire oubliée ?

Etude de documents 3 et 4 avec questions en groupes, puis cartes heuristiques

3-Du Ministère des Affaires Étrangères à Paris à l'Ambassadeur de France à Madrid, Mémoire sur l'Algérie, CADN Madrid 396 PO/F/1020

4-Télégramme reçu le 7 juillet 1956 à l'ambassade de France à Madrid, de l'ambassadeur de France à Moscou, Maurice Dejean, CADN Madrid 396 PO/F/1020

2/ Après la guerre : des mémoires fragmentées

Dossier documentaire - 5 documents et interview B. Stora « Lumni »

1-Front de libération nationale – L'Algérie nouvelle, 1956 CADN ORAN 492 PO/A/41

2-Réponse du consulat d'Oran en janvier 1963 à la demande d'un européen rapatrié, CADN ORAN 492 PO/A/41

3-Rapport de la Croix-Rouge de juin 1963, CADN ALGER 21 PO/1 616

4-Bilan des rapatriements par le port d'Alger d'avril 1965 à avril 1966, ALGER 21 PO/ 621

5-Courrier au secrétaire d'état auprès du Premier Ministre chargé des Affaires Algériennes, expédié du Centre d'accueil des réfugiés algériens, Mers-El-Kébir (extrait) CADN Alger 21 PO/1 621

Travail de synthèse par groupes : écrire, à l'aide d'une archive, (puis filmer) une analyse historique d'une mémoire, intercalée dans une interview de B. Stora. (vidéo : <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000001899/la-memoire-divisee-des-pieds-noirs.html>)

Bilan : Pb. Comment l'histoire s'écrit- elle à la lumière des mémoires qui apparaissent depuis les lendemains de la guerre d'Algérie ?

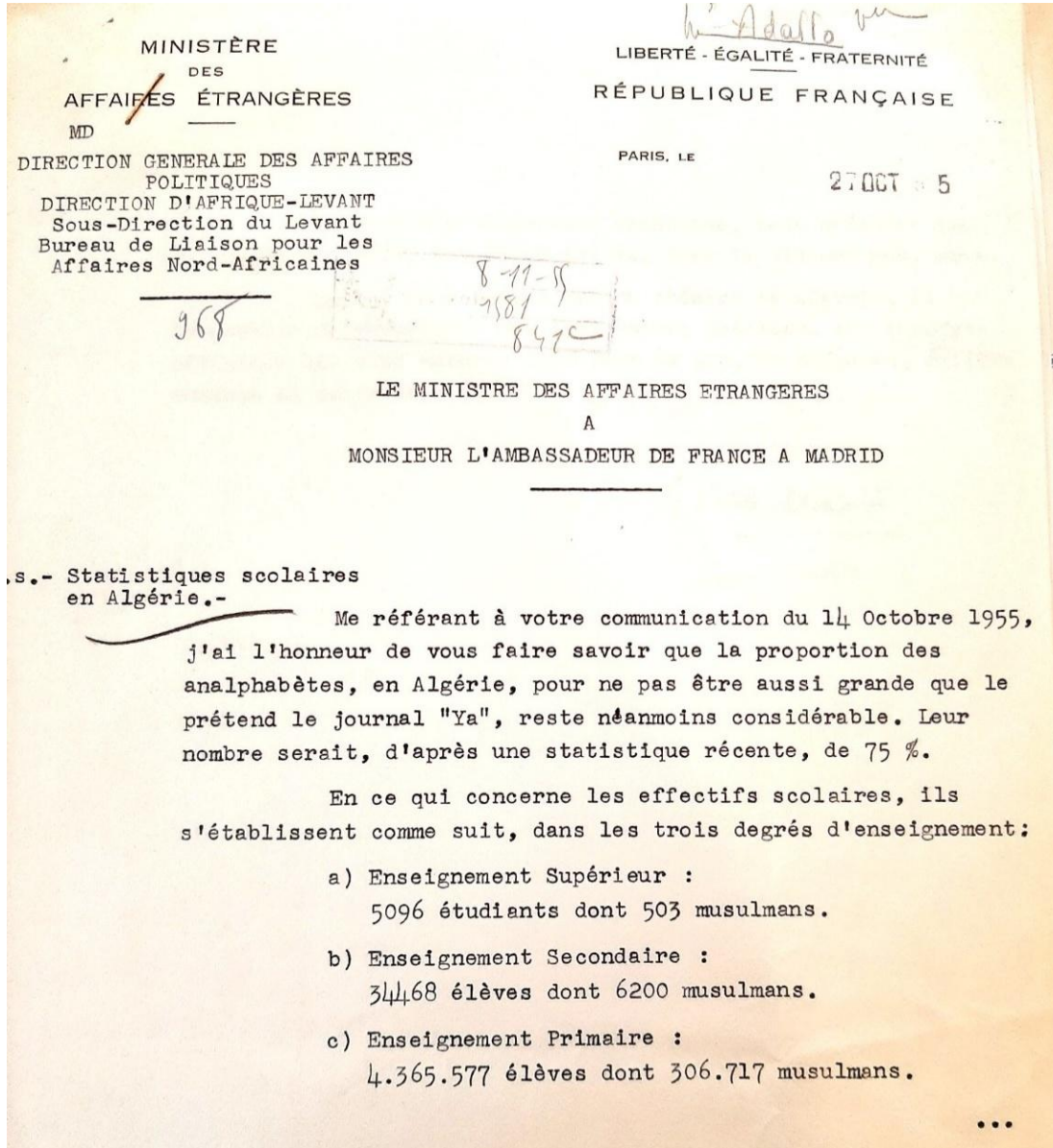
Th 3 Axe 1 Jalon 2 Les mémoires de la guerre d'Algérie

Pb. : Pourquoi les mémoires de la guerre d'Algérie ont-elles fait débat en France ?

INTRO – La République française en Algérie ?

Documents d'appui : manuel p. 210, chronologie, biographies, vocabulaire, carte => présentation depuis la conquête de 1833, une colonisation de peuplement mais un statut différent pour les musulmans et les européens.

DOC. 1 Projection du document sur l'alphabétisation (CADN Madrid 396 PO F 1020). Présentez le document. Que pouvez-vous en conclure sur la société en Algérie en 1955 ?



Source EHNE, éléments de contextualisation depuis le début de la colonisation :

D'après Sébastien Ledoux, « Mémoires et histoire de la guerre d'Algérie, EHNE, ISSN 2677-6588, 11/02/22. Permalien : <https://ehne.fr/fr/node/21752>

Du côté du droit : Le statut de l'indigénat garantit aux populations algériennes la nationalité française sans les droits attachés à la citoyenneté (liberté d'expression, droit de vote) et les soumet à une série de dispositions répressives (arrestations arbitraires, corvées). Ni étrangers, ni citoyens français, les « indigènes » seront assujettis à un ensemble de lois d'exception jusqu'à l'abolition de ce régime en 1946.

Population en 1931 : 805 031 européens, 102 000 israélites, 5 072 000 musulmans

Les musulmans peuvent devenir pleinement français mais dans ce cas doivent renoncer à des pratiques dictées par le Coran (répudiation, polygamie, héritage masculin...= coutumes incompatibles avec le Code civil) et donc sont très peu

nombreux à le demander d'autant plus que les enquêtes de « bonne moralité » sont très pointilleuses. Dès le début du XXe s. les revendications portent sur l'obtention des droits – abolition du code de l'indigénat, égalité fiscale, droit de vote – indépendamment de la pleine nationalité française contre l'avis des colons qui ont la majorité dans toutes les assemblées.

Après la Première Guerre mondiale les partis politiques et religieux revendiquent l'indépendance : **L'Étoile nord-africaine** (ENA), fondée en 1926 par Messali Hadj, prône l'indépendance de l'Algérie. Ferhat Abbas et le docteur Ben Djelloul constituent en **1927 la Fédération des élus indigènes**. Des oulémas défendent l'identité « culturelle de l'Algérie » selon la formule : « L'arabe est ma langue, l'Algérie est mon pays, l'islam est ma religion ».

Dès 1944 des lois abolissent le statut pénal de l'indigénat, puis octroient davantage de droits et de représentativité, le statut du 20 septembre 1947 pose les principes de l'égalité politique et civique et de l'égal accès pour tous aux fonctions publiques ; les avancées démocratiques culminent entre 1956 et 1958...mais il est trop tard.

DOC. 2 - Programme gouvernemental – Mesures de pacification et réformes en Algérie, 8 et 9 mars 1956

La nouvelle politique du gouvernement, en ce qui concerne l'Algérie, a été définie à l'Assemblée nationale par Messieurs Guy Mollet, Président du Conseil et Robert Lacoste, Ministre résidant en Algérie, au cours des séances des 8 et 9 mars 1956.

La France sans l'Algérie ne serait plus la France

A l'ensemble des français, je veux rappeler que la France sans l'Algérie, ce ne serait plus la France. Pendant les heures difficiles de la guerre, l'Algérie n'a pas ménagé la vie de ses enfants pour le salut de la patrie. Il n'est pas de sacrifice que la France ne puisse faire pour l'Algérie.

Le gouvernement est décidé à tout faire dans tous les domaines pour maintenir ces liens indissolubles entre l'Algérie et la métropole. Chacun doit être prêt – et pas seulement par des discours- à apporter sa contribution à l'effort commun.

Il m'est apparu qu'il était plus facile de dire sa volonté de sauver l'Algérie qu'à consentir pour soi-même ou pour ses biens les sacrifices correspondants.

Aux jeunes d'abord, il me faut dire que les hommes actuellement sous les drapeaux seront envoyés chaque jour plus nombreux servir en Algérie. Leur présence y témoignera de la volonté française.

A la population métropolitaine, il me faut annoncer qu'un effort financier massif sera nécessaire pour réaliser le programme social et le programme d'investissements. Lui aussi portera le témoignage de la volonté française.

Aux citoyens d'Algérie d'origine métropolitaine, ou européenne, je déclare que nous allons leur prouver qu'ils peuvent compter sur la France pour les protéger et les garantir. Il est tout aussi nécessaires que ceux d'entre eux qui sont de grands possédants – infime minorité, certes mais non-négligeable – sachent qu'il va leur falloir renoncer à défendre leurs privilèges. S'ils ne s'y sentaient pas prêts, le Gouvernement après votre vote, serait armé pour les y contraindre.

Je me tourne maintenant à nouveau vers les musulmans d'Algérie : à cette poignée de criminels qui multiplie chaque jour les atrocités, je dis simplement : sciemment, volontairement, vous avez cherché à rendre la situation irréversible. Elle ne le sera que pour vous. En d'autres heures aussi lourdes, la France a déjà su dire : Non ! Non au racisme, non à votre barbarie, non à votre fanatisme ; elle les vaincra.

Mais pour ce faire, la France ne sera pas seule : elle a l'appui et l'encouragement de l'opinion mondiale et de toutes les nations démocratiques.

A d'autres musulmans dont le seul désir est de devenir des hommes libres, dont la seule volonté est que cesse le temps du mépris pour eux et que vienne celui de la justice et de l'égalité, à ces hommes dont certains ont pu prendre les armes pour la défense de leur idéal, pour la défense d'une cause qu'ils croient juste, je demande de m'écouter et de réfléchir. Il faut que les armes se taisent. Des élections libres et loyales seront alors organisées...[...]

DOC. 2 : Lecture du document. Identifiez dans le texte les destinataires du discours et précisez pour chacun ce qui leur est demandé. Pourquoi cette façon de s'adresser aux français peut-elle paraître étonnante aujourd'hui ?

1/ L'opinion internationale face à la crise algérienne : une mémoire oubliée ?

DOC. 3 CADN Madrid 396 PO/F/1020

Du Ministère des Affaires Étrangères à Paris à l'Ambassadeur de France à Madrid, Mémoire sur l'Algérie pour pouvoir expliquer le point de vue français.

Citations de Radio-Damas (Syrie) à propos des européens en Algérie, rapportées puis commentées par l'ambassadeur le 10/10/1956

« Tuez-les sans pitié » ; « Anéantissez-les, transformez leur existence en un enfer insupportable et emplissez leur vie d'une terreur qui ne se relâche pas »

Comment contester l'effet de telles exhortations inlassablement répétées ? Lorsqu'elles viennent de Damas, une des villes saintes de l'Islam, ou du Caire, sa capitale intellectuelle et religieuse (El Azhar), elles ont chez beaucoup l'écho d'un appel à la guerre sainte. Cette aide à la rébellion a été reconnue, proclamée même par le président Abd El Nasser, qui déclarait dans son discours du 26 juillet 1956 : « Nous poursuivons nos efforts pour unifier le monde arabe de l'Atlantique au Golfe Persique...La cause du peuple algérien qui lutte pour son indépendance est notre lutte. Que l'Occident le sache, nous ne nous désolidariserons jamais de cette lutte héroïque ! »

[...] Il est clair que, si tant est que la situation actuelle en Algérie constitue, comme l'on prétendu les états arabes lorsqu'ils ont tenté de saisir le Conseil de sécurité, une menace à la paix, cette menace n'existe point de notre fait. La responsabilité en incomberait plutôt à ceux qui, après avoir contribué à allumer l'incendie, l'attisent de toute leur force.

L'intervention arabe ne constitue pas la seule immixtion étrangère en Algérie et l'on en discerne une autre qui, moins tapageuse, s'avère peut-être plus redoutable : c'est celle de Moscou, qui s'exerce essentiellement par l'entremise des partis communistes algériens et français.

DOC. 3 :

1/En utilisant vos connaissances, rappelez comment s'appelle la politique menée par Nasser évoquée ici et expliquez en quoi elle s'oppose à la présence française en Algérie.

2/Pourquoi est-ce un obstacle majeur pour les intérêts français ?

3/Quel recours ont tenté les états arabes (le 1^{er} octobre 1956), et pourquoi cette démarche internationalise-t-elle le conflit ? (Faites une recherche et utilisez vos connaissances)

DOC. 4 : CADN Madrid 396 PO/F/1020 – Télégramme reçu le 7 juillet 1956 à l'ambassade de France à Madrid, de l'ambassadeur de France à Moscou, Maurice Dejean

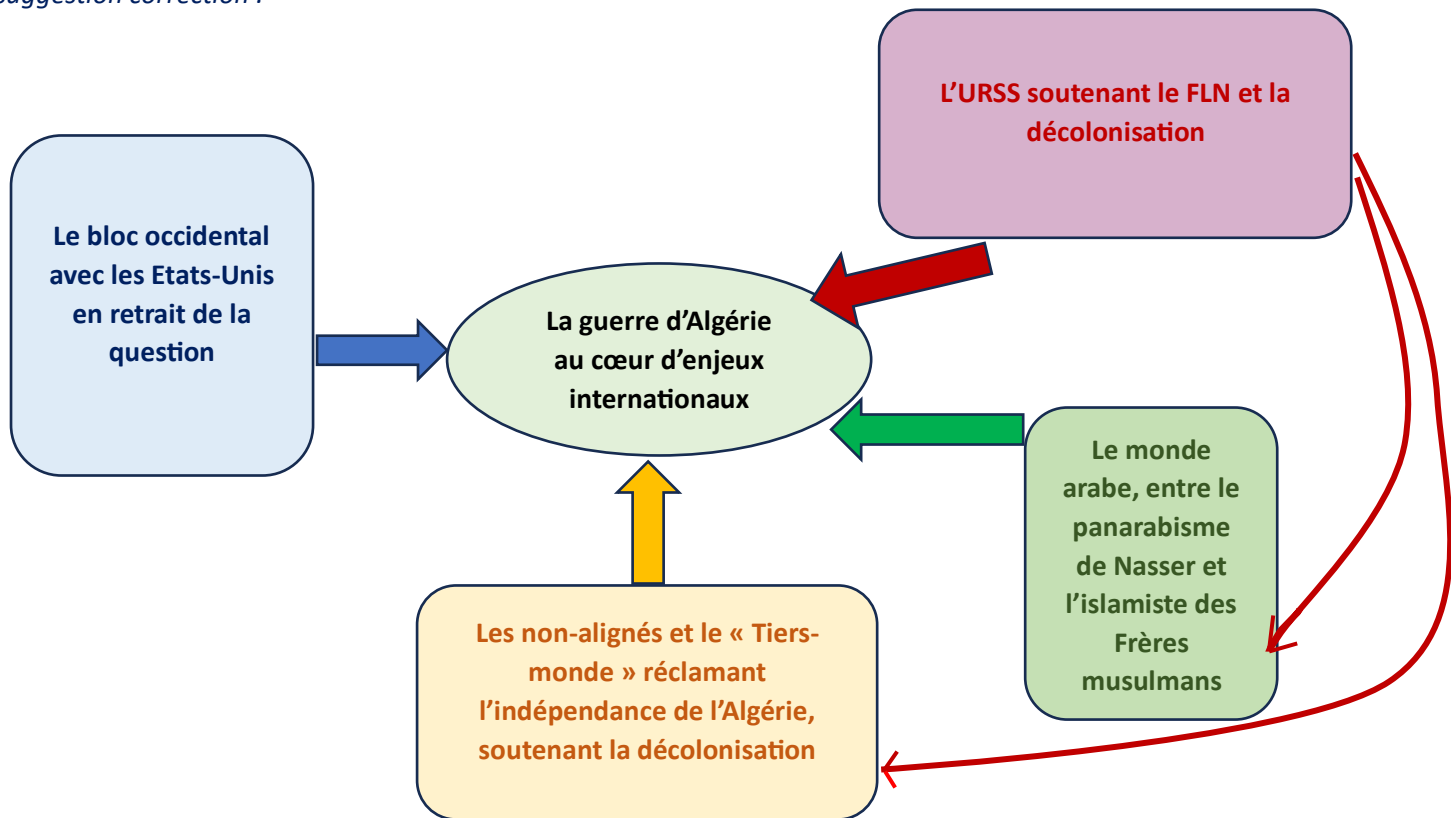
C'est la première fois que l'un des deux grands quotidiens soviétiques consacre à la situation algérienne un éditorial dans lequel il prend ouvertement position contre la politique du gouvernement français et laisse clairement entendre que l'indépendance constitue désormais la seule solution possible du problème algérien. [...] (*Khrouchtchev*) a décrit la situation en Algérie en des termes identiques à ceux qui se retrouvent ce matin dans la Pravda. Il a, avec une certaine véhémence, développé le thème que l'Algérie était une entreprise coloniale, que les français avaient dépouillé les algériens de leurs terres et qu'aujourd'hui ils opposaient la force des armes à de justes revendications. Selon lui, il était déjà trop tard pour résoudre la question par des réformes. Je vais vous dire franchement, a ajouté M. Khrouchtchev, [...] il n'y a qu'une seule solution, c'est l'indépendance et le plus tôt sera le mieux ». M. Khrouchtchev a beaucoup insisté sur le fait, qu'en dehors et en plus des communistes, une large partie de l'opinion française, des milieux politiques et même des cercles gouvernementaux, puisque le parti socialiste était au pouvoir, était opposée à la politique actuellement suivie, réclamait la fin du combat et un règlement négocié. [...] Ma conversation d'hier avec M. Khrouchtchev est la première qui, sans sortir des limites de la courtoisie, a pris une tournure assez vive. Il m'a confirmé dans l'impression que, dans la phase actuelle, le Gouvernement soviétique place au tout premier plan de ses préoccupations ses rapports avec le monde arabe et que c'est en flattant le panarabisme qu'il cherche à faire pièce aux États-Unis ainsi qu'à miner les bases de l'OTAN, du SEATO et du Pacte de Bagdad.

[SEATO ET Pacte de Bagdad : pactes militaires pro-occidentaux en Asie et au Moyen-Orient]

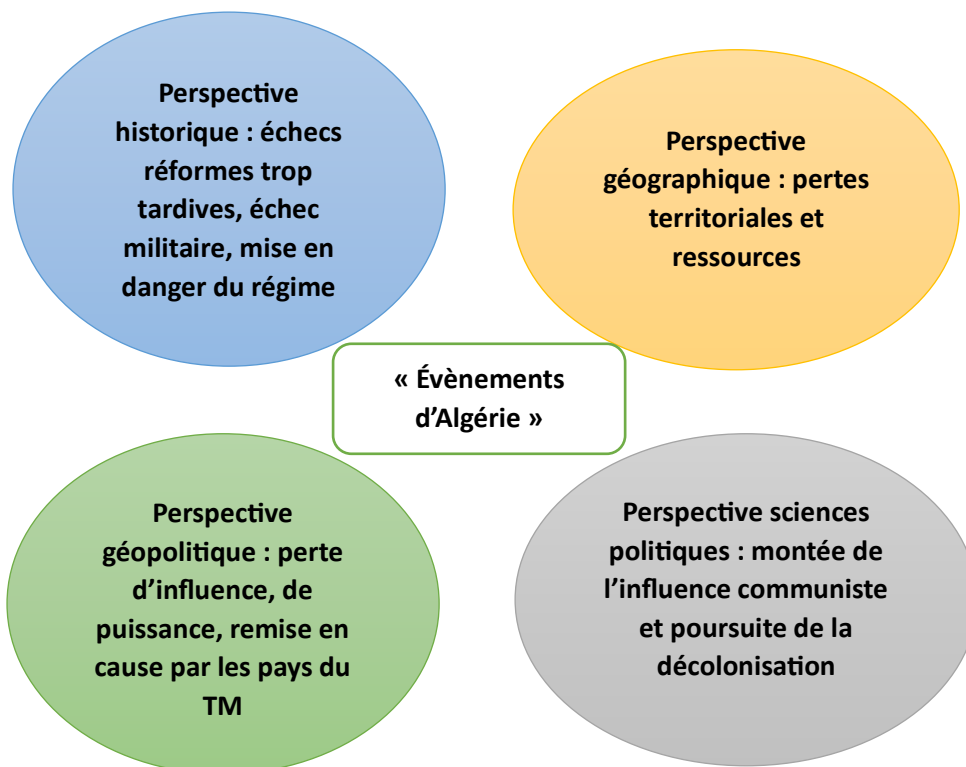
DOC. 4 (et 3): Quel rôle joue l'URSS dans la guerre d'Algérie ? Pensez à évoquer son influence sur certains acteurs précis.

Dessinez une carte heuristique montrant les rivalités et les enjeux autour de « la guerre d'Algérie, au cœur d'enjeux internationaux »

suggestion correction :

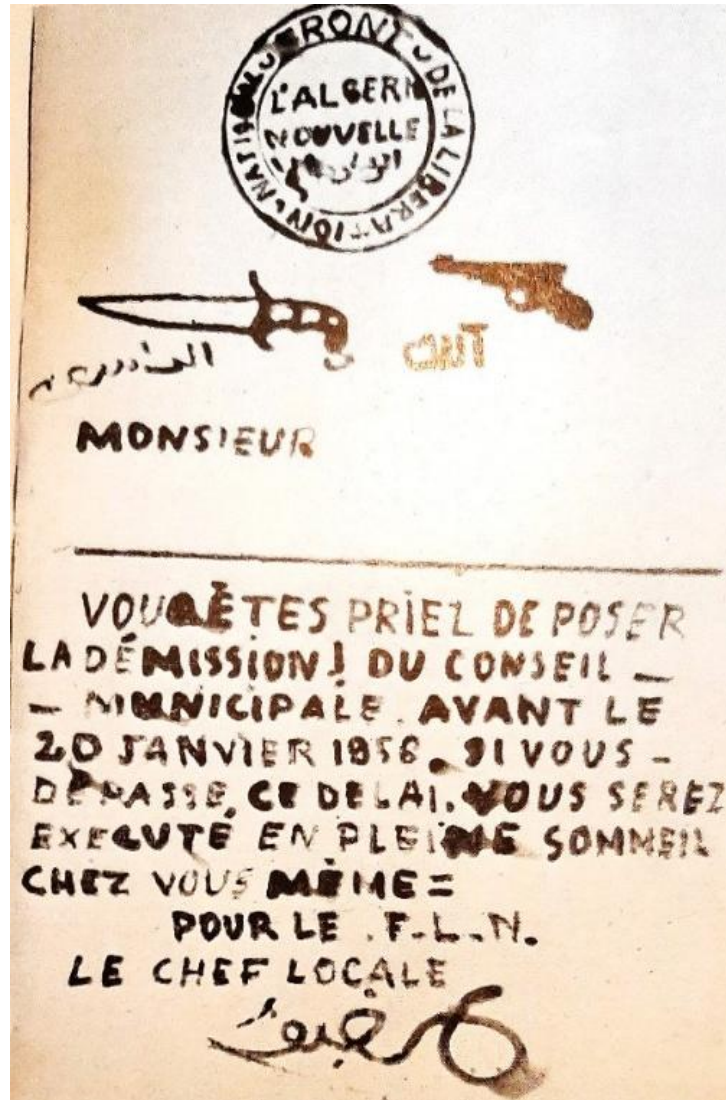


BILAN : Pourquoi la mémoire institutionnelle française de la guerre est occultée dès la signature des Accords d'Évian ?



2/ Après la guerre : des mémoires fragmentées

Dossier documentaire CADN ORAN 492 PO/A/41



DOC. 1

Tampon : « Front de libération nationale – L'Algérie nouvelle
(orth. conservée)

Monsieur, Vous êtes prié de poser la démission ! du conseil municipale avant le 20 janvier 1956. Si vous dépasse ce délai. Vous serez exécuté en pleine sommeil chez vous-mêmes. Pour le F.L.N.

Le chef local »

NOTE : Les élus et notables français et musulmans reçoivent du FLN des lettres les sommant de mettre fin à leurs activités, considérées comme de la collaboration avec l'ennemi. Cette lettre était adressée en janvier 1956 à un conseiller municipal musulman.

21 JAN. 1963

7772

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 24 octobre 1962, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les renseignements que j'ai pu recueillir au sujet de votre maison située à Port-aux-Poules confirment que celle-ci a été pillée et qu'elle est actuellement occupée par un militaire algérien et sa famille.

Les autorités algérienne ne recevant plus les demandes d'indemnisation pour faits imputables aux événements d'Algérie, je ne puis, pour le moment, qu'enregistrer votre requête et vous en accuser réception.

Je m'efforce néanmoins de faire mettre l'occupant actuel en relation avec vous en vue du paiement d'un loyer.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Claude CHAYET

Claude CHAYET

Monsieur A. [REDACTED]

Villa Acebbo

SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

- Pyrénées Orientales -

DF 812.215/NV

14 juin 1963

A R 23-24 ans

et son frère

M né le 30.9.45 à Perrégaux

Domiciliés à Perrégaux (Oran), 34, rue Pasteur.

Faits prisonniers le 16.6.62 par le FLN aux alentours de Sahouria (Oran). Leur 2 CV imm. 382 FD 9G vu plusieurs fois circulant à Perrégaux conduit par l'ALN.

Auraient été enlevés par les habitants du douar de Sahouria, à 6 km de Perrégaux.

Demandeur: Mme M (sœur)
93, Bd. Maupas, Vienne (Isère), et
Mme Vve A (mère)
34, rue Pasteur, Perrégaux, Oran.

Rapport des délégués du C.I.C.R.

Mostagenem, 3.5.63 - Consulat de France - Aucun renseignement.

Sahouria, 27.5.63 - Un ouvrier agricole nous dit que les frères A étaient membres très actifs de l'OAS, et craints et détestés par la population.

Perrégaux, 31.5.63 - Renseignement obtenu auprès d'un employé de la Mairie: les frères A ont été lynchés, leurs corps déchiquetés par des amis d'enfance. Ceci ne fait aucun doute. C'est de notoriété publique.



Doc. 4 Bilan des rapatriements par le port d'Alger d'avril 1965 à avril 1966

BILAN DES DEPARTS EFFECTUES PAR LE PORT D'ALGER
DU 1^{er} AVRIL 1965 AU 30 AVRIL 1966

MOIS	H A R K I S		FAMILLES		T O T A L des personnes évacuées.
	Chefs de famille	Nombre de personnes	Nombre de familles	Nombre de personnes	
AVRIL	21	61			61
MAI	23	84			84
JUIN	40	94			94
JUILLET	37	98	3	9	107
AOUT	48	165	5	31	196
SEPTEMBRE	35	105	2	4	109
OCTOBRE	51	155	8	31	186
NOVEMBRE	45	160	6	20	180
DECEMBRE	32	92	3	12	104
JANVIER	35	87	5	17	104
FEVRIER	35	104	5	21	125
MARS	44	110	20	62	172
AVRIL	20	59	10	55	114
T O T A L	466	1.374	67	262	1.636

Doc. 5 Courrier Au secrétaire d'état auprès du Premier Ministre chargé des Affaires Algériennes, expédié du Centre d'accueil des réfugiés algériens, Mers-El-Kébir (extrait)

L'évacuation vers la France des intéressés, qui ne disposent pour la plupart d'aucune pièce d'identité et sont de ce fait rejetés par leur communauté nationale, ne peut être, pratiquement réalisée que par Mers-El-Kébir. En dépit des observations du Commandant supérieur de la Base, dont je comprends les préoccupations, le moment ne m'apparaît pas bien choisi pour le Gouvernement français, de se considérer comme délié des obligations qu'il a contractées sur le plan moral envers ces catégories de personnes. Le Gouvernement algérien, pressé de difficultés, accuse en effet une tendance de plus en plus nette à présenter les anciens supplétifs comme des éléments de trouble et à détourner sur eux le mécontentement que l'aggravation de la situation économique suscite dans le pays. Les informations recueillies par l'Ambassade établissent clairement que les Autorités locales sont déterminées à ôter aux anciens serviteurs de la France, à la fois la possibilité de s'employer sur place et celle de se réfugier dans notre pays, au moins dans la mesure où il dépend d'elles de leur en donner les moyens.

Travail d'analyse : analyser une archive en lien avec un point du sujet de télévision avec une interview de B. Stora

Vidéo Lumni *Les différentes mémoires de la guerre d'Algérie*, stèle OAS, rue à Evian, ...et analyse de B. Stora (5.50 mn). Chaque vidéo doit faire entre 15 et 30 secondes. Travail collaboratif pour la classe. <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001899/la-memoire-divisee-des-pieds-noirs.html>

1/ Ouverture du « musée » de l'Algérie française à Perpignan financé par la mairie : « il faut que les jeunes sachent pourquoi on a cette **déchirure** au fond de nous » [Vidéo élève d'analyse 1](#)

Évocation de la stèle érigée au cimetière dont des **combattants de l'OAS** [Vidéo élève d'analyse 2](#)

Entrevue avec une association « progressiste » qui envisage les **méfais de la colonisation** [Vidéo élève d'analyse 3](#)

2/ Entrevue Benjamin Stora, parlant de « risque de communautarisme de mémoires » si l'on ne fait pas un effort de reconnaissance de toutes les mémoires. Évoque la « guerre des mémoires ». [Vidéo élève d'analyse 4](#)

Polémique à **Évian** sur une rue qui pourrait porter le **nom des accords**. [Vidéo élève d'analyse 5](#)

Évocation du problème de la reconnaissance de la **date du 19 mars 62** (cessez-le-feu) comme date commémorative de la fin de la guerre d'Algérie : on ne peut pas commémorer de façon consensuelle (morts après le cessez-le-feu, enlèvements, assassinats...) [Vidéo élève d'analyse 6](#)

Les **archives doivent permettre de poursuivre l'histoire de la guerre d'Algérie** et de comprendre les différents points de vue. [Vidéo élève d'analyse 7](#)

⇒ **Montage final des vidéos intercalées dans le reportage, à diffuser auprès de la classe après autorisations**

BILAN

Pb. Comment l'histoire s'écrit- elle à la lumière des mémoires qui apparaissent depuis les lendemains de la guerre d'Algérie ?

Cours /Pierre Nora, « si la mémoire divise, l'Histoire peut rassembler »

- a- Les lendemains des « évènements » : pas d'accès aux sources, primauté des mémoires officielles (guerre victorieuse d'indépendance vs « évènements »)
- b- Années '70 : premières revendications : harkis, reconnaissance statut anciens combattants...et difficulté à faire émerger une histoire.
- c- Après 2000 : la France reconnaît la guerre d'Algérie, archives s'ouvrent (délai communication, volonté politique) alors qu'en Algérie pour oublier la décennie noire on réactive la mémoire héroïque de la guerre. Place de + en + importante dans la société et le débat public.

Autre travail à mener ?

- **la mémoire des évènements volontairement cachés ou minorés** : manifestation du 17 octobre 1961 ; février 1962 : métro Charonne ; 26 mars 1962, massacre de la rue d'Isly ; arrestation et exécution du mathématicien Maurice Audin...

- **le point de vue du gouvernement algérien** : voir dernier document d'archive dans le futur dossier en ligne sur le site du CADN.